

COMMUNICATION DE FIN D'ANNEE AUX FOURNISSEURS

La société Exxon Mobil Corporation¹ réalise de manière régulière des revues approfondies de ses pratiques commerciales et de celles de ses affiliés. Dans ce cadre, il nous paraît important de communiquer à nos fournisseurs de biens et de services les attentes de la société Exxon Mobil Corporation concernant la bonne conduite des activités commerciales avec, ou pour le compte de, la société Exxon Mobil Corporation. En ligne avec nos exigences de longue date en matière d'éthique des affaires et de [nos règles de conduite commerciale](#), notre principal objectif est de nous assurer que nous menons nos affaires avec la plus grande intégrité. En retour, nous attendons de nos fournisseurs de biens et de services qu'ils s'engagent à respecter les mêmes exigences. Les exigences de la société ExxonMobil concernent la sécurité au travail, les conditions d'attribution des contrats, l'attitude personnelle dans les relations commerciales, le respect des lois en vigueur, les contrôles internes adéquats et l'enregistrement et le reporting sincère et fidèle de toutes opérations.

Il est fondamental que la société ExxonMobil et ses fournisseurs respectent toutes les lois en vigueur, et que tous les règlements et rapports financiers et factures reflètent de manière fidèle les opérations commerciales que nous réalisons ensemble. Notamment, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils se conforment aux lois en vigueur, des Etats-Unis et de tout autre pays dans lequel vos opérations sont menées, en matière de concurrence et de lutte contre la corruption. Aucun des salariés de la société ExxonMobil n'est autorisé à demander à votre société de faire quoique ce soit de notre part qui soit contraire aux lois et règlements en vigueur ou aux politiques d'ExxonMobil, et notamment à nos politiques en matière de concurrence et de lutte contre la corruption. Il est interdit aux salariés et aux fournisseurs d'ExxonMobil de verser, directement ou indirectement, sous quelque forme que ce soit, une somme d'argent non justifiée, notamment en facilitant des paiements au profit de tout salarié, fonctionnaire, agent, ou toute instance d'un gouvernement, toute entité commerciale ou individu dans le cadre des activités professionnelles et commerciales d'ExxonMobil

Un autre élément majeur de nos pratiques commerciales concerne les cadeaux ou avantages pouvant être offerts ou reçus. Nous attendons des parties en relation d'affaires avec ExxonMobil, ou agissant pour son compte, qu'elles fassent preuve de jugement dans chaque situation. Les cadeaux et invitations ne doivent pas avoir pour objet d'obtenir un avantage inapproprié. Notre personnel n'est pas autorisé à recevoir des cadeaux ou autres avantages dont la valeur dépasse une valeur symbolique ni à recevoir de manière régulière des avantages à caractère somptuaire de la part de personnes étant ou cherchant à entrer en relation commerciale avec nous. De la même façon, dès lors que nous n'envisageons pas d'accorder de cadeaux ou d'avantages à des tiers, vous devez également faire preuve de prudence dans les très rares cas où vous seriez amenés à faire des cadeaux ou des invitations de nature appropriée à des tiers lorsque vous agissez pour notre compte. Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous remercions de bien vouloir vous assurer que vous avez en place les politiques, procédures et/ ou contrôles nécessaires garantissant que vos échanges commerciaux et vos échanges avec les fonctionnaires sont en parfaite conformité avec les lois et règlements en vigueur en matière de lutte contre la corruption et répondent aux attentes d'ExxonMobil décrites ci-dessus.

¹ Notification sur le caractère distinct des sociétés

Le Groupe Exxon Mobil possède un grand nombre d'affiliés, avec des noms qui incluent ExxonMobil, Exxon, Esso et Mobil. Dans un souci de simplification dans notre communication, le terme « ExxonMobil » est utilisé ici pour désigner des groupes de sociétés ou, en particulier, des sociétés affiliées d'Exxon Mobil Corporation. Pour ces dernières, la sélection des noms a pu être faite dans un unique but de simplicité, et ne reflète pas un lien juridique ou autre entre les différentes personnes morales concernées.

Rien parmi ces éléments ne vise à remettre en cause l'autonomie juridique de chaque entité locale. Les relations de travail abordées dans cette communication ne représentent pas nécessairement un lien hiérarchique, mais peuvent en revanche refléter une orientation fonctionnelle, une coordination ou une relation de service.



ExxonMobil s'engage à assurer un environnement de travail sûr, sain, et productif pour ses salariés, pour les salariés des entreprises co-contractantes et toute personne ayant accès aux locaux, sites et installations d'ExxonMobil. ExxonMobil entend que vous ayez et que vous fassiez appliquer une politique en matière de drogue, d'alcool et autres substances prohibées, qui réponde, au minimum, aux exigences énoncées le cas échéant dans le contrat.

Même si vos activités se situent en dehors des Etats-Unis, il est impératif qu'en fournissant des biens ou des services au Groupe ExxonMobil à travers le monde, vous ne traitiez pas avec des entités, des organisations, des personnes ou des navires avec lesquels une entité américaine ne pourrait pas traiter et que vous ne fournissiez pas à ExxonMobil des produits ou services qu'une entité américaine ne pourrait pas traiter, par exemple des biens fabriqués ou provenant d'un pays sujet à des sanctions globales de la part des Etats-Unis. Les pays et territoires faisant actuellement l'objet de sanctions américaines globales sont la Crimée, Cuba, l'Iran, la Corée du Nord et la Syrie. Les États-Unis imposent également des sanctions globales aux personnes, entités et navires figurant sur la Liste du Bureau du contrôle des actifs étrangers du Département du Trésor des États-Unis des ressortissants de pays spécialement désignés et des personnes bloquées (« SDN »), y compris les entités ou les navires détenus directement ou indirectement, individuellement ou dans leur ensemble, à 50% ou plus par un ou plusieurs SDN, ; les États-Unis imposent également des sanctions plus limitées contre la Russie et le Venezuela. Nous attendons de vous que vous soyez au courant des sanctions applicables et des contrôles à l'exportation, y compris les sanctions applicables et les contrôles à l'exportation de l'UE ou autres, et, que lorsque vous fournissez des biens ou des services à des sociétés affiliées d'ExxonMobil dans le monde, vous ne traitiez avec aucune partie sanctionnée et que vous ne fournissiez à ExxonMobil aucun bien ou services avec lequel une personne américaine ne peut pas traiter. Si vous avez des questions sur les entités, organisations, personnes ou navires sanctionnés, veuillez consulter un avocat expérimenté en la matière.

ExxonMobil consacre des ressources considérables à la protection de ses données, notamment à la défense de notre réseau informatique contre le risque accru de cyberattaques sophistiquées et à la gestion des informations personnelles conformément aux exigences réglementaires. Cette communication renforce les attentes d'ExxonMobil selon lesquelles vous devez prendre les mesures appropriées pour protéger les informations (électroniques et sur support papier) et les systèmes d'information que vous contrôlez contre les risques nouveaux et en constante évolution des cyber-attaquants. Vous devez maintenir des mesures appropriées de protection des données et de cyber sécurité basées sur des conseils professionnels et des pratiques optimales.

S'il existe des circonstances dans lesquelles vous soupçonnez que des informations relatives à ExxonMobil sont compromises ou potentiellement compromises, vous deviez rapidement les signaler à notre attention. Veuillez contacter ExxonMobil si vous avez un soupçon quelconque quant à savoir si un email prétendument venu d'ExxonMobil provient véritablement de notre société. Nous vous demandons également de former votre personnel de façon régulière sur la cyber sécurité, y compris la formation ayant pour objectif de sensibiliser sensible aux attaques de cyber sécurité qui reposent sur l'inattention telles que les attaques d'hameçonnage ou autres emails suspicieux contenant des pièces jointes ou des liens pouvant potentiellement endommager vos systèmes informatiques.

De plus en plus de pays à travers le monde adoptent des lois sur la protection ou sur la confidentialité des données, qui régissent la collecte et le traitement des informations incluant des informations personnelles. Ces lois traitent non seulement de la façon dont ces informations sont recueillies et stockées, mais également de l'objectif pour lequel elles sont utilisées. D'autre part, dans de nombreux pays il existe également des restrictions particulières sur la façon dont les données personnelles sont transférées par-delà les frontières nationales et à des tiers.

ExxonMobil tient à protéger les données personnelles de ses salariés, contractants, fournisseurs et autres tierces parties avec lesquels elle traite. Si vous ne l'avez pas déjà fait, assurez-vous d'adopter des mesures adéquates pour conserver de façon sûre toutes les données personnelles utilisées dans le cadre de votre contrat avec ExxonMobil, et de mettre en place des contrôles et outils pour assurer la conformité avec les lois applicables sur la protection des données personnelles.

Nous vous demandons également d'être vigilant sur la circulation illégale d'informations par laquelle certaines personnes offrent de fournir des informations confidentielles en vue de fausser les appels d'offres et d'obtenir des marchés par ce biais. Une telle pratique est illégale et nous vous demandons de nous informer dans le cas où un incident de ce genre se produirait.

Il vous incombe de communiquer les attentes des paragraphes ci-dessus à tous les sous-traitants qui travaillent pour vous sur les projets ou les sites d'ExxonMobil.



Enfin, nous attendons que toutes les données financières soient complètes et enregistrées avec précision et que toutes les factures à ExxonMobil reflètent avec précision les prix, les modalités de paiement et les autres dispositions stipulées dans votre contrat avec nous.

Nous nous engageons à ce que l'attribution des contrats ou commandes se fasse de façon équitable. Nous vous encourageons à nous contacter si vous êtes au courant de pratiques contraires ou si vous avez une quelconque inquiétude à ce sujet.

Pour une bonne diffusion et compréhension de nos pratiques éthiques dans la conduite des affaires, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir porter cette communication à l'attention des personnes, au sein de votre organisation, qui ont des contacts commerciaux avec nous ou avec nos sociétés affiliées. Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant l'application de nos politiques d'affaires reprises succinctement dans cette communication, vous voudrez bien contacter notre Conseiller en Contrôles pour la région concernée * :

Region – Pays	Conseillers en Contrôles	Adresses e-mail	Telephones #
Toute l'Amérique	Cozzi, Claudia	claudia.g.cozzi@exxonmobil.com	+5491165592929
Toute l'Europe	Adham Abaza	adham.abaza@exxonmobil.com	+420221459499
Toute l'Afrique	Akan Ibekwe	akaninyene.s.ibekwe@exxonmobil.com	+23412801100;ext=26666
AP - Malaisie	Helen Ponniah	helen.c.ponniah@exxonmobil.com	+60348153238
AP - Australie/PNG	Panunee Piriya Wong	panunee.piriya.wong@exxonmobil.com	+6624075500
AP - Indonésie	Dimas Kusumohapsoro	dimas.i.kusumohapsoro@exxonmobil.com	+62215740707;ext=12279
AP - Sakhalin	Alexandra Sitdikova	alexandra.p.sitdikova@exxonmobil.com	+74242677326;ext=7326
AP – Thailand	Sasithorn Pruegsachaiyaporn	sasithorn.pruegsachaiyaporn@exxonmobil.com	+6624078451
AP – Reste de l'AP	Thadtawan Uttasuradee	thadtawan.uttasuradee@exxonmobil.com	+6621638988

* Vous pouvez aussi appeler la « ligne d'assistance » ExxonMobil Corporate soit au 1.800.963.9966 (aux États-Unis) ou au 001.972.444.1990 (appel téléphonique en PCV en dehors des États-Unis).